

TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES

Un nouveau tour de vis à l'aveuglette, déplore la FCCQ et la CCIS

Montréal, le 23 octobre 2024 –La Chambre de commerce et d'industrie de Sherbrooke (CCIS) et la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) dénoncent fermement l'annonce du ministre canadien de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et des Langues officielles, Randy Boissonnault, qui a dévoilé hier de nouvelles restrictions au programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET). En augmentant de 20 % le salaire offert nécessaire afin d'être considéré comme un emploi à haut salaire, cela impacte directement et met en péril la survie de plusieurs industries et menace la vitalité économique de nombreuses régions du Québec.

Le président de la **CCIS, M. Bruno Mecatti** considère que ce sont des mesures dévastatrices pour nos membres et la région, surtout en période de pénurie de main-d'œuvre. Les entreprises ne se sentent aucunement appuyées par le gouvernement.

Une décision qui représente un risque économique

Cette dernière mesure s'ajoute aux différentes annonces effectuées au cours des dernières semaines. Celle-ci viendra concrètement obliger de nombreux employeurs à bouleverser leur modèle économique en mettant en veilleuse des volets importants de leurs opérations ou en rehaussant de façon importante la rémunération offerte aux travailleurs étrangers temporaires.

« Les conséquences de ces attaques envers le PTET sont néfastes pour notre économie. La dernière annonce du ministre pourrait entraîner une hausse importante des prix auprès des consommateurs. Nous sortons à peine d'une période d'instabilité économique provoquée par une forte inflation. Les employeurs ont maintenant besoin de prévisibilité, de stabilité et de solutions, et non de nouveaux obstacles imposés par le gouvernement fédéral qui auraient des conséquences dommageables pour notre économie », a affirmé Alexandre Gagnon, vice-président, Travail et Capital humain à la FCCQ.

« Derrière cette interminable séance d'improvisation se cachent des travailleurs qui contribuent activement à notre économie et à notre société, mais également la survie de petits commerces de régions et la principale solution aux répercussions du vieillissement de la population quant à notre capacité à délivrer des services publics de qualité », a poursuivi Alexandre Gagnon.

La planification de l'immigration, un outil sous-utilisé

Force est de constater que cette dernière annonce démontre un manque de planification de l'immigration, plus en particulier de l'immigration temporaire. Pour la FCCQ et la **CCIS**, l'approche canadienne de l'immigration doit être réfléchiée avec l'ensemble des acteurs de la société.

« Nous réitérons la nécessité de revoir rapidement la politique canadienne d'immigration dans son ensemble avec l'ensemble des intervenants sociaux. Il faudrait baser nos réflexions sur des analyses

sociaux-économiques exhaustives de la réalité des prochaines années plutôt que de poursuivre la surenchère politique à court terme entre les différents ordres de gouvernement », a conclu Alexandre Gagnon.

À propos de la Chambre de commerce et d'industrie de Sherbrooke

La Chambre de commerce et industrie de Sherbrooke (CCIS) fonde ses 134 ans d'existence et son évolution à partir de sa mission qui est de favoriser et de promouvoir le développement socio-économique de l'entreprise privée, de défendre les intérêts de ses membres grâce à l'exercice de son leadership et d'assurer le maintien de conditions propices à la croissance des affaires de sa communauté.

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son vaste réseau de près de 120 chambres de commerce et plus de 1000 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 45 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

-30-

Renseignements :

Mélanie Côté
Directrice générale par intérim
Chambre de commerce et d'industrie de Sherbrooke
Tel. : 819 822-6151
mcote@ccsherbrooke.ca

Javier Garcia
Attaché de presse
Fédération des chambres de commerce du Québec
C. 438 408-3731 T. 514 844-9571 poste 3586
javier.garcia@fccq.ca